



Verband Schweizerischer Schützenveteranen
Association suisse des tireurs vétérans

PROCES-VERBAL

105^{ème} Assemblée des délégués ordinaire

Samedi, 13.04.2019, halle du Simplon, Brigue-Glis VS

Présidence	Bernhard Lampert, président central
Procès-verbal	Walter Ruff, actuaire de l'association
Traduction	Paul Döbeli, traducteur
Ordre du jour	selon invitation
Durée	10h15 – 12h25

Beat Abgottspon, Président du CO de l'AD,

accueille les personnes présentes au nom de l'Association sportive valaisanne des tireurs vétérans. C'est pour lui un honneur particulier de nous recevoir à Brigue à la 105^e Assemblée ordinaire des délégués de l'Association suisse des tireurs vétérans à la halle du Simplon. Les tireurs vétérans valaisans sont ravis de constater qu'une grande partie de la famille des tireurs vétérans suisse s'est rendue à Brigue dans le beau Valais. C'est un hommage aux tireurs vétérans valaisans. Il espère que les attentes d'aujourd'hui pourront être satisfaites. Il tient à remercier toutes les personnes impliquées qui ont fait preuve d'un grand engagement dans l'organisation de l'événement d'aujourd'hui. La coopération avec le Comité central de l'Association suisse des tireurs vétérans dans le cadre de la préparation de l'AD a également très bien fonctionné. Merci beaucoup pour cela. Après la partie officielle, les participants seront invités à déguster le vin d'honneur dans la cour du palais Stockalper. Les deux dames d'honneur et le président Pierre Geiger les précéderont. A partir de 13h30, le banquet aura lieu dans la halle du Simplon. Après le déjeuner, tout le monde pourra également emporter un petit cadeau d'adieu en guise de souvenir. Il nous remercie de notre attention et nous souhaite une réunion couronnée de succès.

Un grand merci à nos camarades valaisans, qui vaut également pour les cadeaux. Nous nous souvenons avec plaisir de l'excellente organisation de l'AD. La consommation du vin d'honneur dans le magnifique palais Stockalper, l'impressionnant et impeccable service des dames revêtues des costumes traditionnels valaisans, les innombrables sujets photo, etc. ont contribué à cette expérience unique. Des impressions formidables et durables qui nous invitent à revenir.

ORDRE DU JOUR

1. Salutations du président central

Au nom du Comité central, le Président central Bernhard Lampert souhaite la bienvenue à la 105^{ème} Assemblée générale de l'ASTV à Brigue-Glis VS à tous les délégués, aux invités d'honneurs et aux nombreux représentants du monde politique, des autorités, de l'armée, des associations et fédérations amies, des entreprises qui soutiennent nos efforts de promotion des jeunes talents. Ce sont :

Actuaire de l'association

Walter Ruff
Hinder Nüchilch 13
8213 Neunkirch

052 681 17 46
079 249 41 63
walter.ruff@shinternet.ch

Représentants de la politique :

Anne-Marie Sauthier-Luyet, valaisan Présidente du Grand Conseil,
Frédéric Favre, Conseiller d'Etat, membre du Gouvernement valaisan,
Matthias Salzmann, Préfet du district de Brigue,
Louis Ursprung, Maire de Brigue-Glis.

Représentant de l'armée : Divisionnaire Yvon Langel, Cdt Div Ter 1.

Représentants du monde du tir : Paul Röthlisberger, vice-président de la FST, Pierre Geiger, Président de l'Association sportive valaisanne des tireurs vétérans, Rudolphe Mathier, Président d'honneur de l'AVTV, Hugo Petrus, Président de la FSVT, Werner Ritler, Président d'honneur de la FSVT, Pierre-André Fardel, Président d'honneur de la FSVT, Andreas von Känel, Président du Conseil de Fondation du Musée du Tir, Regula Berger, Directrice du Musée du Tir, Jacques Dessemontet, Président de l'ASVTS, Peter Trauffer, Président du CO finale JU+VE, René Koller, Vice-président SMV, Rudolf Vonlanthen, Président USS.

Représentants des maisons qui soutiennent l'ASTV : Fritz Egger, RUAG Ammotec.

Membres d'honneur ASTV : Edgar Aerni, Fritz Britt, Michel Dousse, Heinz Gränicher, Fritz Kilchenmann, Pius Kyburz, Josef Lauper, Franz Müller et Walter Schiesser.

Dames d'honneurs : Caroline Abgottspon et Sandra Gottsponer

La liste détaillée a été placée sur les tables.

2. Hommage aux camarades disparus

Le Président central honore la mémoire des camarades décédés durant l'année écoulée avec les mots suivants : Celui qui traverse une rivière, doit quitter une rive (Mahatma Gandhi, 1869 - 1948). 434 camarades nous ont quittés pour toujours en 2018 et sont passés de l'existence terrestre à la vie éternelle promise. Nous sommes tristes parce que nous les avons perdus. Mais nous sommes reconnaissants parce qu'ils nous ont accompagnés fidèlement. Et nous sommes réconfortés parce qu'ils sont à jamais dans nos pensées. Au nom de tous ses camarades décédés, le Président central mentionne Othmar Casutt, Président de l'Association des Tireurs Vétérans grisonne, décédé le 9 octobre 2018 à l'âge de 72 ans après une courte maladie.

Après que l'ensemble de la fanfare "Glishorn" sous la direction de M. Georges Martig nous a joué un autre morceau, les musiciens quittent l'AD. Le Président central les remercie pour l'accompagnement musical de l'assemblée des délégués. Cette partie musicale a donné à notre événement la note festive qu'il méritait. Les musiciens se sont retirés sous de vifs applaudissements.

Frédéric Favre, Conseiller d'Etat du canton du Valais,

Le Chef du Département de la sécurité, des institutions et des sports s'exprime comme suit :

C'est un grand honneur et un plaisir pour lui d'accueillir l'Assemblée annuelle des délégués de l'Association suisse des tireurs vétérans. Au nom des autorités civiles du canton du Valais, il souhaite la bienvenue à tous les participants et leur souhaite un agréable séjour au Valais. Bon nombre des personnes présentes sont probablement critiques à l'égard du texte soumis au vote le 19 mai 2019. Une sorte de rupture du tir, sans résultat. Pour diverses raisons, on pourrait dire que le durcissement de la loi exigé par la Commission européenne est nul et non avvenu. Le Conseiller d'Etat n'entend pas ouvrir un débat devant l'assemblée, mais il tient à rappeler que cette révision législative est le résultat d'une négociation fructueuse avec l'UE. Ignorer l'UE mettrait la Suisse dans une situation très difficile en matière d'armement. Il y voit un signe de confiance dans les sociétés de tir, plutôt qu'un blocus ou une interdiction. De nouveaux membres pourraient donc peut-être se joindre à une société de tir. Mais foin de politique ! En tant que canton bilingue, le Valais possède une diversité de cultures et de coutumes qui, même parmi les différentes vallées latérales et régions, ont leurs propres caractéristiques et particularités. Ainsi, la partie basse du canton, en tant que pays francophone, est davantage orientée vers l'ouest, tandis que la partie haute germanophone étend de plus en plus ses connexions vers le nord, vers l'Üsserschiiz. Elles ont cependant l'habitude d'agir entre elles comme des passerelles qu'elles peuvent également apporter à

d'autres organisations et à d'autres domaines, tels que les conférences au niveau fédéral. L'homme a façonné le Valais comme le Valais a façonné l'homme. Vive les tireurs !

Ce discours est salué par des applaudissements, les personnes présentes remercient le Conseiller d'Etat pour ses mots. Le Président central le remercie pour ses observations par un cadeau.

Bernhard Lampert, Président central :

Ce qui nous émeut à présent - la nouvelle loi sur les armes

Le tir est un sport fascinant. Il réjouit et enthousiasme par ses exigences sur le corps et l'esprit. Ses pratiquants sont toutefois frustrés par l'ignorance de la politique eu égard à l'intention de leur rendre la vie inutilement difficile avec les directives sur les armes imposées par l'UE. Dans les semaines à venir, le futur vote sur le renforcement de la loi sur les armes doit nous mobiliser fortement. Quand Madame la conseillère fédérale Keller-Sutter et la majorité des partis bourgeois prétendent que la nouvelle loi sur les armes ne change rien pour nous, tireurs, ce n'est pas la vérité, car rien d'essentiel n'est mentionné. Le fait est que, pour les tireurs, ce qui est décisif, c'est le changement ! A savoir pour tous ceux qui possèdent un F ass 57 ou un F ass 90, qu'ils n'ont pas repris de l'armée, ou qu'ils ne reprendront pas, se verront considérés comme des détenteurs d'armes interdites. La possession d'armes non reprises par l'armée n'est possible qu'avec un permis exceptionnel. Le permis de dispense n'est accordé que si le demandeur est membre d'une société de tir ou peut prouver qu'il tire régulièrement, c'est-à-dire qu'il a effectué au moins 5 coups en 5 ans. Cette preuve doit être fournie spontanément après 5 et 10 ans. Si les conditions ne sont pas remplies, le permis d'exemption expire et l'arme est confisquée. Cela ne signifie rien d'autre qu'une preuve de besoin. Ou bien il s'agit d'une contrainte, qui viole la liberté constitutionnelle d'association. La menace de confiscation est non seulement disproportionnée, mais aussi illégale au sens de l'art. 26 de la Constitution fédérale. Le droit à la possession d'armes qui existait autrefois. A l'avenir, la possession d'armes par des particuliers ne sera tolérée que pour une durée limitée. La nouvelle loi sur les armes est un loup déguisé en mouton. La perfidie du projet de loi réside dans le fait que ce n'est que le début. Tous les cinq ans, un réexamen, c'est-à-dire un renforcement, doit se répéter et trouvera son issue à un moment donné avec l'interdiction fondamentale de la détention privée d'armes. C'est ce que nous voulons ? Non ? Alors défendons-nous !

L'ordre du jour a été remis aux participants à temps. Les associations cantonales n'ont soumis aucune proposition à l'AD dans les délais impartis. Le Président central ouvre la 105^{ème} assemblée des délégués après qu'aucune objection ou ajout n'a été fait.

3. Présence et élection des scrutateurs

23 associations cantonales et une association régionale sont présentes. Une association cantonale s'est excusée. Membres d'honneur : 9, délégués : 126 présents (116 avec droit de vote), Comité central : 11 et 26 invités, soit 172 participants au total. Total des électeurs : 136, majorité absolue/simple : 69, majorité des deux tiers : 91.

Sont élus scrutateurs : Table 1 : Rudolf Witschi, AC BE, Table 2 : Rolf Eggenschwiler, AC SO, Table 3 : Bruno Eggenschwiler, AC SZ, Table 4 : Fritz Schaffner, AR BL-BS, Table 5 et CC : Bruno Fasel, AC FR.

4. Procès-verbal de la 104^{ème} Assemblée des délégués, 14.04.2018 à Glovelier JU

Le procès-verbal de la 104^{ème} Assemblée Générale Ordinaire des Délégués est publié dans le rapport annuel 2018 de notre Association ; la version originale allemande aux pages 30 - 40 et la traduction française aux pages 41 - 50 ; l'Assemblée des Délégués approuve le procès-verbal sans discussion et remercie Walter Ruff, Actuaire de l'Association, pour son travail soigné, et Paul Döbeli, pour son excellente traduction.

5. Rapport annuel du président central et rapport d'activité de la commission de tir

Le rapport annuel 2018 du Président central figure aux pages 3 à 5 (version originale allemande) et aux pages 6 à 8 (version française). La discussion n'est pas utilisée. Jean-Pierre Kunz, vice-président, procède au vote sur le rapport annuel. L'assemblée approuve le rapport annuel 2018 sans objection et sous les applaudissements.

Le rapport d'activité de la commission de tir et les résultats se trouvent dans les deux langues aux pages 15 - 23 du rapport annuel 2018. Le rapport est approuvé sans discussion et la commission de tir et son président Florian Zogg sont remerciés pour leur remarquable travail.

Louis Ursprung, Maire de Brigue-Glis,

accueille les participants avec plaisir. Il fait part de son admiration pour Beat Abgottspon et Pierre Geiger, qui rendent possible l'événement d'aujourd'hui à Brigue. Il salue cordialement l'ensemble des participants au nom du Conseil municipal, de l'administration, mais aussi au nom de toute la population. Une promenade dans la rue de la gare et dans les quartiers dévoile beaucoup de curiosités. Le fait que la population de Brigue-Glis est montée à plus de 13 000 habitants depuis 1990 témoigne du niveau et de la qualité de vie élevés de la commune : des quartiers résidentiels calmes et bien entretenus dans un paysage de montagne intact, un large éventail d'installations sportives et de loisirs et de nombreuses possibilités éducatives sont les facteurs déterminants. La fusion des trois municipalités de Brigue, Glis et Brigerbad a donné naissance à l'actuelle municipalité de Brigue-Glis. Environ un quart des emplois du Haut-Valais se trouvent dans le bassin d'emploi de Brigue-Glis. Brigue-Glis est devenue un centre d'enseignement doté d'un réseau international qui répond aux besoins les plus divers, de la maternelle à l'université. C'est pourquoi des étudiants du monde entier donnent une touche multiculturelle à la ville. Il y a plus de 350 ans, Brigue est également devenue le centre éducatif du Haut-Valais avec Stockalper. Ce dernier a soutenu les écoles des Jésuites et des Ursulines.

Les invités applaudissent chaleureusement Monsieur le Maire pour les explications qui leur ont été données. Le Président central remercie l'orateur par un cadeau pour sa sympathique présentation et lui souhaite, ainsi qu'à la ville de Brigue-Glis, la prospérité et le bien-être pour l'avenir.

6. Comptes annuels 2018, décompte des cartes-couronnes 2018, rapport de la commission de vérification des comptes, décharge du caissier central et du comité central

Les comptes annuels 2018 se trouvent avec les libellés en deux langues aux pages 24 à 27, le décompte des cartes-couronnes et leurs fonds à la page 28 du rapport annuel 2018 et se soldent par un excédent de charges de CHF 964.08, cela après un prélèvement de CHF 4'000.00 de provisions. La perte est due au paiement de la contribution sportive et d'entraînement à la FST d'un peu plus de CHF 3'000.00. Les provisions s'élèvent à CHF 52'700.00. Le fonds pour tâches spéciales se monte à CHF 37'640.00 (inchangé). Les fonds propres se situent désormais à CHF 110'624.03. En 2018, le fonds des cartes-couronnes a de nouveau enregistré des mouvements impressionnants. Les remboursements de CHF 202 187.00 sont compensés par des paiements de CHF 176 886.00. La fortune du fonds s'élève à CHF 620'549.00. Il est tout à fait normal que le fonds CC diminue dans les années qui séparent les FFTV, car les paiements sont surtout effectués entre les deux fêtes.

Le rapport de la commission de vérification des comptes, présidé par Rolf Leuthard, est imprimé en deux langues à la page 29 du rapport annuel 2018. Les rapporteurs demandent à l'AD 2019 d'adopter les comptes annuels 2018 et le décompte des cartes-couronnes pour 2018. Par la même occasion, ils demandent de donner décharge au Comité central. Le Comité de vérification n'a pas d'autres commentaires à formuler. Le Président central tient à remercier ses camarades pour leur bon travail d'audit.

Les délégués suivent la proposition sans discussion. Sous les applaudissements, ils félicitent le caissier central, Martin Hug, pour son travail considérable et pour la comptabilité parfaitement tenue, et Alois Estermann, disponible de manière exemplaire, pour l'administration des cartes-couronnes. Qu'ils soient vivement et sincèrement remerciés de leur labeur impeccable.

7. Budget pour l'année 2019

Le budget pour 2019 figure aux pages 25 à 27 du rapport annuel 2018. Avec des charges de CHF 269 250.00 et des produits de CHF 270 650.00, le budget est basé sur un excédent de produits de CHF 1'400.00.

Le budget pour 2019 est approuvé à l'unanimité par les délégués sans discussion.

8. Fixation de la cotisation annuelle 2020

Il n'est toujours pas nécessaire d'augmenter la cotisation pour 2020. Mais compte tenu de l'effondrement du produit des intérêts et de la baisse des revenus des différents tirs, une augmentation deviendra éventuellement une option.

Les délégués acceptent la proposition du Comité central de laisser la cotisation annuelle inchangée à CHF 1.00 et de laisser la contribution réservée à la relève (finale JU+VE) - comme auparavant - à CHF 2.00 par membre.

Anne-Marie Sauthier-Luyet, Présidente du Grand Conseil valaisan

La Première magistrate du canton remercie les tireurs vétérans pour leur amicale invitation à cette somptueuse AD-. C'est un honneur pour elle de transmettre les salutations du Grand Conseil du canton du Valais à toutes les personnes présentes. Elle complimente le CO de l'Assemblée des délégués. Elle souligne la longue et grande tradition de tir en Valais et en Suisse. La Fête fédérale de Tir a eu lieu à Rarogne en 2015. Elle a également un lien étroit avec le monde du tir. Elle est elle-même fille d'un tireur d'élite, son père a été couronné en 1954 à la Fête fédérale de Tir à Lausanne. Les tireurs sont consciencieusement initiés à l'utilisation prudente des armes. Il lui semble important de garantir aux tireurs la liberté de posséder une arme sans avoir à prouver qu'ils appartiennent à une organisation de tir. Elle encourage tous les tireurs à garder la joie de tirer. Elle conclut avec tous ses vœux pour le séjour des vétérans en Valais.

De vifs applaudissements saluent ce discours apprécié pour ses explications. Le Président central remercie l'oratrice pour ses aimables paroles et lui offre un petit cadeau.

9. Elections

9.1 Election d'un membre au Comité central

Beat Abgottspon, 14.09.1954, lic.rer.pol., ancien directeur adjoint actif à la direction d'EnAlpin AG, domicilié à 3933 Staldenried VS, marié, AC VS, est élu à l'unanimité. Il déclare accepter l'élection. Beat Abgottspon est félicité et accueilli par le Président central. Il reçoit une enveloppe avec les accessoires du CC.

Comme annoncé précédemment, le Comité directeur n'est pas en mesure de présenter un candidat au poste de chef de presse à l'Assemblée des délégués. Conformément à nos statuts, les nominations doivent être entérinées par l'assemblée (art. 15, al. 3). Aucune nomination ne sera faite pour le poste de chef de presse. La fonction de chef de presse reste vacante. Toutefois, le Comité central demande à l'Assemblée des délégués la compétence, si la possibilité se présente, de

nommer un chef de presse ad intérim pendant l'année jusqu'à l'élection officielle en 2020. Les délégués sont d'accord à l'unanimité avec cette proposition.

9.2 Élection d'un nouveau membre à la commission de vérification des comptes

Markus Schmid, né le 30.12.1959, AC AG, banquier, domicilié à Frick, est élu à l'unanimité. Il travaille actuellement au Contrôle de gestion de la Neue Aargauer Bank AG. Il déclare accepter l'élection.

Discours du représentant de l'armée

Le Président central est particulièrement heureux de donner la parole au représentant de l'Armée de terre, le divisionnaire Yvon Langel, Cdt Div Ter 1. C'est un honneur et une satisfaction pour nous, tireurs vétérans, d'accueillir un représentant des officiers d'état-major supérieurs à nos assemblées annuelles.

Le divisionnaire Yvon Langel est très content d'être parmi ses amis tireurs et d'adresser quelques mots au nom de l'armée aux personnes présentes. Il est fier de notre tradition de tir suisse. Il souligne également la cause commune qui nous rassemble aujourd'hui ; La Suisse - notre Suisse - où la sécurité et la liberté sont garanties. La pérennité de la tradition du tir est importante. Personne ne sait aujourd'hui ce qui se passera demain. Le 19 mai 2019, le peuple suisse se prononcera sur l'application de la nouvelle loi européenne sur les armes. Il n'entend pas commenter ce vote. Il souligne que nos soldats, qui sont aussi des citoyens, méritent notre respect. Comme la police et les pompiers, les soldats sont prêts à consacrer leur vie à leur cause. Il mentionne que la FST compte environ 2 600 sociétés de tir, dont 35 sont des associations membres. Un appareil énorme. Il considère que notre association, qui compte environ 20'000 membres, est une force importante, une force suisse. Et notre voix sera entendue. Grâce à notre héritage dans le tir sportif, nous sommes en mesure de montrer à nos jeunes, en tant que futurs soldats, qu'ils peuvent aussi faire l'expérience des traditions et relever des défis. C'est important du point de vue de la crédibilité et de la sécurité de notre État. Le maintien du tir sportif a également un avantage pour notre armée de milice. Ensemble, nous partageons les valeurs de l'engagement, de la camaraderie et de la cohésion. Cela façonne la cohésion nationale et les différentes cultures représentées ici dans la salle. En tant que commandant, il voit que notre engagement va bien au-delà de l'organisation du tir obligatoire. La confiance de l'Etat dans le soldat est importante pour son sens des responsabilités. Elle renforce la relation entre les soldats de milice, les citoyens et l'État. Quiconque s'engage, directement ou indirectement, dans l'armée ou dans le monde du tir est également engagé envers notre pays, envers la sécurité et la liberté, aujourd'hui et à l'avenir. Vive notre association, le canton du Valais et la Suisse.

Le Président central remercie l'orateur pour ses paroles claires et lui souhaite personnellement tout le meilleur pour sa santé et son bien-être. Il lui offre également un petit cadeau. Les applaudissements des invités sont une marque de reconnaissance pour les paroles prononcées.

10. Demande du Comité central pour une contribution de soutien "Préservation des drapeaux au Musée suisse du Tir" (selon annexe 1)

Raison et justification

Les drapeaux jouent un rôle important dans la tradition du tir. En images et en couleurs, ils documentent des histoires sur les traditions et les changements d'époque et deviennent ainsi d'importants témoins contemporains. Ils sont importants non seulement du point de vue de l'histoire de l'art, mais aussi du point de vue de l'artisanat. La collection de drapeaux du Musée suisse de Tir comprend plus de 120 étendards. Entre autres, la collection de drapeaux ASTV. La plupart date des XIXe et XXe siècles. Au Musée suisse de Tir, les drapeaux ne sont pas stockés dans des conditions optimales et il est urgent d'agir pour assurer la bonne conservation des expositions.

Le projet "Conservation des drapeaux" améliorera considérablement et durablement la situation des textiles. Elle permet de rendre les objets plus accessibles, que ce soit dans le cadre d'expositions ou de projets de recherche. Les moyens financiers dont dispose le Musée suisse de Tir sont généralement utilisés pour l'exploitation du musée et l'entretien du bâtiment. Il n'y a pas de subvention publique. Le Musée suisse du Tir dépend donc du soutien de tiers pour des projets tels que celui-ci. De qui d'autres que nous, tireurs, pourrait provenir ce soutien ? Le coût total s'élève à environ CHF 72'400.00.

Proposition du Comité central

Le projet "Préservation des drapeaux au Musée suisse de Tir à Berne" doit être soutenu par une contribution unique de CHF 10'000.00.

Henri Ammann, AC NE,

propose d'utiliser la contribution du fonds des cartes-couronnes. Cette proposition est rejetée à une large majorité contre 12 voix pour.

Décision

Les délégués approuvent la contribution unique de CHF 10'000.00 pour la "Conservation des drapeaux au Musée suisse de Tir à Berne" par toutes les voix avec une abstention

Andreas von Känel, Président du Conseil de fondation du Musée suisse du Tir, Morat, remercie l'assemblée au nom du Conseil de fondation et de l'actuelle directrice du Musée suisse du Tir pour sa généreuse contribution à la conservation des drapeaux. Il est très heureux que les drapeaux confiés au musée puissent être traités et archivés de manière professionnelle. Les drapeaux représentent les communautés et les sociétés. Ils doivent être conservés dans un cadre digne. Il réitère ses remerciements et se réjouit de nous accueillir au Musée suisse du Tir à Berne lors d'une prochaine occasion.

11. Honorariat

11.1 Honorariat

Il fait partie de notre tradition de mentionner, lors des assemblées des délégués, les présidents des associations cantonales qui ont cédé leur poste à responsabilité à des jeunes camarades. C'est :

Hans Buser, ancien président de l'Association régionale des tireurs vétérans de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville. Il a beaucoup fait pour les tireurs vétérans. Il a été l'initiateur de la création de la première association régionale. Le Comité central le remercie de ses efforts. Il lui souhaite une bonne santé et beaucoup de joie et de camaraderie dans le cercle des tireurs vétérans.

11.2 Honorariat

Georg Buchli démissionne de son poste de doyen et de président de la commission de vérification des comptes. Le Comité central tient à le remercier pour son dévouement et sa disponibilité et lui souhaite une bonne santé, de nombreux moments heureux et le plaisir de continuer à tirer. Le petit cadeau est une modeste reconnaissance pour les services rendus. Georg est malheureusement absent aujourd'hui pour des raisons de santé. Le PC s'assurera qu'il reçoive quand même son cadeau.

11.3 Honorariat

Jean-Pierre Kunz démissionne de ses fonctions de membre du Comité central après seulement 4 ans pour des raisons d'âge. Jean-Pierre a été élu membre du Comité central et de la commission de tir lors de l'Assemblée des délégués 2015 à Reiden. Au cours de sa première année de mandat, il a également été élu vice-président. En tant qu'ancien commissaire et chef de service de la police de sécurité de Neuchâtel, Jean-Pierre était un très bon tireur au pistolet et au fusil.

Il possédait également des connaissances techniques étendues et bien fondées qui lui ont été utiles dans l'exercice de ses fonctions de chef de tir. Mais avant même de siéger au Comité central, il a mis ses compétences au service du tir. Pendant 6 ans, il a été président de la société de tir L'Infanterie de Neuchâtel, durant 3 ans chef de la relève dans la FST en tant que responsable administratif, durant 4 ans président des sociétés de Tir de Neuchâtel-Sports, issues de la fusion de tous les sociétés de tir de la ville, durant 16 ans responsable des compétitions de pistolet du SV L'Infanterie de Neuchâtel ainsi que de la société de tir de Neuchâtel-Sports. En 2010, à la FFT d'Aarau, et en 2014 à la FFTV de Frauenfeld, il a occupé le poste de supervision du stand de pistolet. Lors de la FCT de Neuchâtel en 2012, il a servi en tant que Chef Pistolet de Tir. Le Comité central est d'avis que cet engagement de longue date et consciencieux justifie l'octroi de la qualité de membre d'honneur à l'ASTV, même s'il n'a été membre du Comité central que pendant 4 ans. En fin de compte, ce n'est pas sa faute si nous ne l'avons pas découvert plus tôt. Cet engagement de longue date et consciencieux justifie l'attribution du titre de membre d'honneur de l'ASTV. L'Assemblée des délégués nomme Jean-Pierre Kunz membre d'honneur de l'ASTV, sans voix contraire et sous les applaudissements.

Jean-Pierre Kunz, CT région Ouest,

Ce fut un grand plaisir de faire partie du Comité central. Il insiste tout particulièrement sur la remarquable activité du Président central, qui était toujours là et qui a tout organisé dans les règles de l'art. Ce n'est pas le cas partout. Il a également trouvé une bonne camaraderie et une bonne coopération avec ses camarades de Suisse occidentale. Il exprime ses sincères remerciements pour sa nomination en tant que membre d'honneur.

11.4 Honorariat

René Birri a démissionné de ses fonctions de membre du Comité central pour des raisons personnelles après 7 ans. René a été élu chef de presse lors de l'assemblée des délégués 2012 à Liestal. Nous respectons sa volonté, même si nous sommes déçus de le perdre. René Birri, typographe de formation, avec de nombreuses années d'expérience dans sa profession et en tant qu'ancien journaliste indépendant, a apporté avec lui les conditions idéales pour le poste de chef de presse, qu'il a continué à exercer pendant son mandat. Le fait qu'il était également familier avec le tir s'est également avéré être un élément très positif. Il a également mis ses compétences journalistiques au service d'autres associations avant nous. Pendant 6 ans, il a été directeur de la communication de l'Association cantonale argovienne de tir, directeur de la publicité et de la presse de la fête cantonale de tir argovienne en 2012. Il était aussi chef de presse des tireurs vétérans de l'Argovie. Comme nous l'avons déjà dit, nous aurions aimé que René reste à la tête de la presse. Il a pris une décision différente. Son expertise et ses bonnes relations avec les médias nous manqueront. Mais surtout, nous manqueront sa fiabilité et son côté jovial typique. Le travail considérable et louable de René Birri aurait plus que justifié l'attribution du titre de membre d'honneur de l'ASTV. Le problème est que René ne le désire pas. Des discussions répétées n'ont pas réussi à le convaincre. Nous nous sommes donc résignés à accepter ce souhait et à ne pas le proposer comme membre d'honneur contre sa volonté. En signe manifeste de gratitude et de reconnaissance, il a reçu un petit cadeau de l'ASTV.

12. Orientation sur la Fête Fédérale de Tir des Vétérans 2019

Isidor Stirnimann, en tant que membre du CO de la 26^{ème} FFTV 2019 à Zurich et en sa qualité de responsable du sponsoring principal et d'événements spéciaux de la 26^{ème} Fête Fédérale de Tir des Vétérans, informe brièvement les délégués de l'état des préparatifs de la prochaine FFTV. Dans 113 jours, le 5 août 2019, le premier coup de feu sera tiré sur le stand de tir de l'Albisgütli. Au nom du Comité d'organisation, il est heureux d'annoncer que tout est prêt. Il peut signaler que la journée officielle aura lieu dans un lieu spécial. La ville de Zurich historique et moderne sera présentée. Les inscriptions enregistrées s'inscrivent dans le budget prévu. Le CO en est extrêmement satisfait. Il nous remercie pour les inscriptions. Actuellement, il y a environ 7'000

tireurs annoncés. Le recrutement d'assistants se déroule également très bien. Il reste peu de rangeurs ouverts pour les décideurs tardifs. Tout ce qu'il faut savoir se trouve sur la page d'accueil qui fonctionne bien. Les Zurichois sont ravis de nous accueillir en tant qu'invités et participants à la fête. Merci beaucoup et au revoir à Zurich.

Le Président central tient à remercier chaleureusement Isidor Stirnimann pour sa capacité d'assumer cette grande tâche et responsabilité. Le CO de la 26^{ème} Fête Fédérale de Tir des Vétérans nous offre une grande fête de tir sympathique et sociable. Nous attendons Zurich avec impatience.

13. Détermination du lieu de séjour pour l'ADV 2020

Isidor Stirnimann, Président des tireurs vétérans zurichoises, annonce que l'AD ASTV 2020 aura lieu le 4 avril 2020 à Zurich-Oerlikon, dans le Swissôtel. C'est une tradition que l'organisateur de la FFTV organise l'assemblée des délégués de l'année suivante. La réunion devait avoir lieu dans l'Albisgütli historique et traditionnel. Les travaux de rénovation commencent maintenant. Comme il n'est pas certain que ces travaux puissent être achevés à temps, les délégués zurichoises ont choisi le site de Zurich-Oerlikon. Le Swissôtel, un hôtel des plus modernes, est situé directement dans la proximité de la gare de Zurich-Oerlikon. Le Comité de l'AC ZH a le plaisir de nous inviter aujourd'hui. Nous nous verrons à Zurich.

L'Assemblée des délégués félicite l'Association cantonale de Zurich (AC ZH) pour la tenue de la 106^{ème} Assemblée des délégués le 4 avril 2020 à Zurich-Oerlikon, au Swissôtel. Le Président central remercie à l'avance les camarades de l'AC ZH pour l'organisation de l'AD 2020.

Discours de Paul Röthlisberger, membre du comité de la FST,

Paul Röthlisberger tient à exprimer ses sincères remerciements pour l'invitation et se réjouit de pouvoir transmettre les salutations du Comité de la FST. Il avait l'intention de parler en détail de la loi sur les armes, mais le Président central l'a précédé. Le Président central a dit très clairement à quel point ce vote est important pour nous, tireurs. En tant que Président du comité pour le NON, le Président central se bat sur la ligne de front dans le canton des Grisons. Cela mérite d'être applaudi. En ce qui concerne la loi sur les armes, il ajoute qu'il ne s'agissait pas de la taille des magazines. Il s'agit de la souveraineté de la Suisse. En Suisse, nous avons des forces qui se penchent vers Bruxelles. Elles brandissent la menace que nous devons quitter Schengen, ce qui n'a été prouvé en aucune façon. Le Conseil fédéral nous a promis quelque chose de complètement différent lors du vote sur Schengen. Tout le monde est invité à se rendre aux urnes. Cela ne coûte rien de s'opposer à la nouvelle loi sur les armes. Allez voter avec votre famille et vos amis. Convincez tous ceux qui peuvent être convaincus. Ce n'est qu'alors que nous aurons une chance.

Deux événements le rendent particulièrement heureux. La FFT 2020 à Lucerne et le 200^e anniversaire de la FST 2024, avec 40 000 tireurs actifs. Plus de cent mille visiteurs sont attendus. En 2024, la FST commémore ses 200 ans. Une grande fête est prévue pour marquer l'occasion. Les premières pierres angulaires ont été discutées et définies dans les grandes lignes lors de la réunion du Comité de l'année dernière. L'information est fournie à un stade avancé. L'association a été fondée en 1824. 24 ans avant la fondation de notre Etat fédéral. Notre association a participé activement à la fondation. Un signe important est le drapeau de l'association. Le drapeau de l'Association suisse de tir, comme on l'appelait à l'époque, était déjà une croix blanche sur fond rouge. Bien avant que l'Etat fédéral moderne actuel n'élève ce drapeau au rang de symbole de l'Etat d'aujourd'hui. Il remercie les participants de leur attention et leur souhaite une bonne fin d'assemblée des délégués.

Le Président central remercie Paul Röthlisberger pour son message de salutation et lui souhaite personnellement le meilleur pour sa santé, son bien-être et son succès continu.

15. Divers

Aucune demande de parole.

Epilogue du président central

Le président central remercie

- Le Comité d'organisation d'aujourd'hui pour la bonne préparation et organisation de l'Assemblée des délégués. Il demande au Président Pierre Geiger d'exprimer sa gratitude et sa reconnaissance aux autres membres du comité d'organisation.
- Le donateur de l'apéritif et du café.
- Les charmantes dames d'honneur Sandra Gottsponer et Caroline Abgottsponer, leur présence sympathique a produit un effet bienfaisant par rapport aux délibérations règlementaires. Elles ont enrichi la journée avec une note féminine.
- Tout particulièrement les invités d'honneur de leur présence et de l'intérêt qu'ils portent à notre cause.
- Les délégués des Associations cantonales pour la rapidité et le bon déroulement de la séance d'aujourd'hui, ainsi que pour la confiance qu'ils ont accordée au Comité central en soutenant ses propositions.
- Spécialement les médias pour leurs comptes rendus, dont nous espérons qu'ils seront objectifs et bien intentionnés. Nous leur sommes très reconnaissants d'avoir commenté nos événements tout au long de l'année et de nous avoir procuré la publicité nécessaire.
- Sincèrement ses camarades du Comité central pour leur bonne coopération. Il espère pouvoir compter sur leur soutien et leur bonne coopération à l'avenir.
- Il souhaite à chacun un bon retour dans son foyer. Que l'avenir apporte la santé, la joie de vivre et la paix à toutes les personnes présentes. « Bon Tir » aux vétéranes et vétérans du tir en espérant qu'ils puissent encore longtemps s'adonner à notre sport. Fidèle à notre devise :

Pour notre plaisir – et comme exemple pour notre jeunesse !

16.04.2019



Walter Ruff
Actuaire de l'association

Traduit le 10 juillet 2019